

Département  
DU LOIRET

Arrondissement  
DE MONTARGIS

Canton  
DE COURTENAY

## COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE PERS EN GATINAIS

## Séance du vendredi 04 octobre 2024

#### NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Date de convocation : 01/10/2024

Date d'affichage : 01/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi quatre octobre 2024 à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué le premier octobre 2024, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

#### Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

– Mme POITOU Rolande – Mme LAPEYRE Claire - Mme HAMON Nadège - Mme MARIE Audrey – Mme BOURGEOIS Karine

– M. TOUZE Laurent - M LÉTHUMIER Mickaël – M. BOUSSIN Serge arrivé à 19h14 - M GAUVIN Alexandre arrivé à 19h35.

#### Etaient absents excusés :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

### Ouverture de la séance à 19h08

#### Ordre du jour :

#### **1 - Nomination du secrétaire de séance.**

M. Touze Laurent est nommé secrétaire de séance.

#### **2 - Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 03 juillet 2024.**

Néant.

**Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention**

#### **3 - Informations du Maire, 3CBO, agenda.**

M. le Maire donne la parole à la secrétaire madame Beauvalet suite au courrier qu'elle a lui remis le 2 octobre.

Mme Beauvalet souhaite se mettre en disponibilité pour 5 ans pour convenances personnelles.

M. Chevalier prend acte mais explique qu'il peut être accepté un préavis de 3 mois. Le temps est quand même limité et il faudra rapidement trouver si possible quelqu'un qui connaisse le fonctionnement d'une mairie. Il souhaite qu'un tuilage puisse être effectué avec notre secrétaire et verra pour valider la date souhaitée du 31 décembre 2024.

M. le maire évoque son interrogation sur le fonctionnement futur des petites mairies sur le plan administratif comme celui de l'entretien de la commune.

M. BOUSSIN Serge arrivée à 19h14

#### **Informations de la 3CBO.**

Suite au conseil communautaire du 26 septembre 2024, l'attribution de compensation pour 2024, baisse de 1 015,64€. 11 088,45 € contre 12 861 € en 2023.

La décision sur l'implantation du siège social à Chuelles devrait intervenir sous 15 jours

Prise de délibération pour de la 3CBO pour modification allégée du PLUi de l'ex CCBC afin de modifier le zonage de la parcelle destinée à accueillir l'Ecopole à Courtenay.

#### **Information urbanisme.**

Le futur PLUiH devrait être présenté à la 3CBO pour la fin 2024.

Le recrutement d'un agent urbanisme est toujours espéré.

Le maire annonce avoir envoyé un courrier recommandé à un demandeur pour absence d'envoi du CERFA d'achèvement de travaux pour 7 demandes effectuées depuis 2020.

Il a aussi eu contact avec la D.D.T., police de l'urbanisme pour un possible contrôle d'un lieu pouvant être soumis à **STECAL**, Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limité situé en zone naturelle boisé.

#### **4 – Présentation des rapports du SPANC, OM 2023 et activités 3CBO.**

Le maire demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ces rapports. Pas de remarques.

Mme Poitou demande si nous avons eu le retour du contrôle effectué en avril. Ceci sera demandé au service.

M GAUVIN Alexandre arrivée à 19h35

#### **5 – Délibération pour éclairage public avec aide C.R.S.T., C.E.E. et Fonds vert.**

Suite à la délibération prise le 3 juillet, M le Maire présente le devis de la société SOMELEC pour engager les travaux relatifs à la réfection de l'éclairage public de toute la commune.

Ces travaux consisteront en la pose de 42 luminaires LED et de 5 horloges socio astronomiques réparties dans le bourg et les hameaux de la commune, 38 lampes sodium de 100 w ou 125 w qui seront remplacées par des lampes LED de 54 w et 4 lampes de 100 w rue de la Buissonnière (RD 146), remplacées par des lampes LED de 38 w.

Le bilan de puissance a été calculé avec extinction des lumières de 21h30 à 6h00.

Il fait état d'une consommation annuelle qui passe de de 5 579 w à 2.482 w, soit un gain de 56 %.

Le montant de ces travaux est de **29 274 € HT**, soit **35 128,80 € TTC**.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une aide de la région Centre Val de Loire grâce au Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour des travaux d'économies de l'éclairage public. Le président de la 3CBO en charge de transmettre ces dossiers, nous promet une aide de **11.709 €** correspondant à 40% du montant hors taxes, **8782 €** pour 30% et **2927 €** pour bonification de 10% si engagement d'extinction entre 22h00 et 5h00, ce qui sera notre cas.

La validation par le P.E.T.R. Gâtinais Montargois est prévue le 15 novembre.

Après contact avec Cap Loiret pour obtenir les Certificats d'Économie d'Énergie, il est nécessaire de signer une convention. Une première estimation fait état de recevoir 2 734 €.

Le maire a également commencé à remplir un dossier « Fonds vert » auprès de la préfecture pour avoir un complément d'aide de manière à obtenir au total 80 % d'aides grâce à ce dossier.

**Il propose au conseil de valider ce projet et de faire des délibérations pour les aides CRST, CEE et fonds vert.**

**Vote : 10 Pour                      0 Contre                      0 Abstention**

#### **6 – Point communication.**

M le maire souhaite revoir les moyens de communication de la municipalité.

Le site internet. Panneau pocket, 210 smartphones ou tablettes qui possèdent **Pers-en-Gâtinais** dans leurs favoris.

La page Facebook 455 membres, et WhatsApp sont bien appréciés et utilisés selon leurs fonctionnalités.

**M le Maire propose une réunion pour balayer toutes ces possibilités et sollicite d'aide pour gérer ces médias.**

#### **7 – Point travaux, matériels communal et avant-projets 2025.**

##### **7.1 Travaux effectués**

Le maire annonce que le mur du cimetière vient enfin d'être réparé après une procédure d'assurance avec le propriétaire du bois qui fut longue et compliquée.

**Terrains de pétanque.** Réalisés et payés le 16 mai 2024.

Question posée sur la date de création du club ?

M Léthumier présente le logo de sa future association club. La rédaction des statuts est en cours pour un début d'activité le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il verra avec M. Boussin pour continuer l'aménagement du terrain.

**Arasement et gravillonnage, route C4.** Réalisés et payés le 26 septembre 2024.

Obtention d'une subvention de **1 272,00 €**, soit **80 %**, le 16 septembre. Demande envoyée au CD 45 le 26 septembre.

**Gravillonnage, route C4.** Réalisés et payés le 03 octobre 2024.

Attente de la certification par le S.G.C. Montargis pour envoyer le paiement de l'aide du département.

##### **7.2 Travaux en cours**

**Défense incendie, ferme du colombier.**

- Livraison de la citerne par CITERNEO le 30 septembre.
- Terrassement, achevé le 3 octobre.
- La pose de la citerne de 120 m3 sera assurée par nos soins avec des volontaires.
- Le prêt de matériels pour le remplissage a été demandé ce midi par le maire au chef des pompiers du Bignon.

**Sécurité routière, route des Merles.**

- Une réunion a eu lieu sur place avec les riverains le samedi 28 septembre.
- L'entreprise Signalétique Vendômoise a effectué la pose de la signalétique lundi 30 septembre et doit revenir la semaine prochaine pour ajouter 2 panneaux C27. Message ce midi pour avoir la date de pose.  
M. Boussin demande pourquoi la société Vauvelle n'a pas reçu le bon pour accord ?  
M. Chevalier explique qu'il souhaite que l'arrêté spécifique soit signé avant la réalisation des travaux de pose des ralentisseurs.  
Le maire a sollicité un modèle au département et l'a reçu ce jour. Il sera pris la semaine prochaine.

M Chevalier signale qu'il souhaite revoir ensuite l'arrêté de circulation 09-2018, notamment pour les hameaux.

### **Réfection de la cloche.**

- Déposée le 16 avril, elle est revenue le 19 septembre.  
La remontée a été effectuée le 3 octobre et les travaux pour l'automatisation ont continué jusqu'à ce midi.  
Ils seront finalisés prochainement en ce qui concerne la volée avec installation du battant.  
10 familles ont répondu à l'enquête dans le délai demandé pour la plage de sonnerie. Aucune réponse hostile.

7h à 19h	7h à 20h	7h à 21h	8h à 22h	7h à 22h
1	1	1	1	6

**Le conseil municipal retient la tranche de 7h00 à 22h00.**

L'Angélus a été programmé pour 7h02, 12h02 et 19h02 pour 3mn.

Le conseil valide ces propositions.

M Chevalier propose de faire un cadre pour y placer l'ancien battant et son baudrier dans son état actuel.

Il est également prévu de remettre la corde en exposition.

Il propose à M. Boussin d'exposer sa cloche en bois dans le chœur de l'église. Il va y réfléchir.

### **7.3 Travaux à venir**

**Reprofilage à La Merville, rue des Sablons.** Société Vauvelle,

Le Bon pour accord a été envoyé le 03 juillet 2024. Travaux en attente de réalisation.

### **7.4 Matériel communal**

#### **Tracteur**

- Une nouvelle panne est à déplorer, cette fois sur la tondeuse de bord de route « Rousseau ».  
M Chevalier avait déjà alerté sur la vétusté de ces matériels et sur le coût qui s'alourdit un peu plus chaque année.  
La majorité du conseil avait souhaité de continuer les réparations.  
Nous avons eu une réunion avec la CUMA du soleil pour envisager une adhésion en parts sociales et disposer ainsi de matériels pour effectuer ce dont nous avons besoin.  
M. Boussin propose de réparer a minima le renvoi d'angle. Mme Hamon dit qu'au final on a dépensé pour son entretien mais qu'on en a aussi besoin et que cette fois encore la réparation est souhaitable.

### **7.5 Avant-projets 2025**

Le prochain conseil devra décider des orientations de notre budget en matière de travaux.

Parmi les projets 2025, la toiture du caquetoire pour lequel nous avons déjà 3 devis, la réfection des huisseries de la salle polyvalente avec 1 devis reçu, Mme Poitou demande d'autres devis pour les huisseries, M Chevalier lui propose de gérer ce point. Le changement des 3 wc pour lesquels nous avons reçu 1 devis. Nouvelle défense incendie, 3 sur 4. Ces travaux seront étudiés lors du prochain conseil et seront dépendants des décisions du conseil départemental qui prévoit de baisser la dotation aux communes en 2025.

## **8 – Point finances, régie de recette.**

**8.1 Le point de situation n'a pas pu être effectué. Il sera présenté lors du prochain conseil municipal.**

**8.2** le fonctionnement de la régie de recette doit être revu compte tenu de la décision de Mme Beauvalet.

M le maire souhaite organiser une réunion rapidement avec la régisseuse et sa suppléante pour faire un point de situation sur le fonctionnement. Les membres du conseil et des habitants intéressés seront également les bienvenus.

## **9 – Bilan des festivités organisées et prévisions de fin d'année.**

**9.1 Le 13 juillet.** Bilan financier limité, le seul bénéfice est constitué par les boissons en stock.

Mme Lapeyre trouve qu'on s'embête pour pas grand-chose. M. Chevalier dit que dans ce cas le conseil n'aurait pas du valider l'achat d'une friteuse l'an dernier et rappelle que l'objectif était de faire un peu de bénéfice pour aider au financement en partie des autres festivités, comme Pâques ou celles de fin d'année.

**9.2 Le comice agricole.**

M le maire remercie les quelques membres du conseil et habitants qui se sont investis dans cette organisation représentative de notre village. Notre char fut remarqué grâce à la cloche réalisée par M. Boussin et aux panneaux peints par Mmes Tonazzi, Fichot et Lapeyre. Il informe le conseil qu'il n'avait pas eu l'information de la tradition qui voulait que les communes offrent un présent aux lauréates de l'élection de reine du comice.

Il demande l'avis du conseil pour décider quel serait le présent à offrir à Valentine pour sa brillante élection.

Le choix sera fait prochainement ainsi que la date de la remise.



### **9.3 Journées du patrimoine.**

**Vendredi 20 septembre.** Succès pour le concert de gospel avec 80 spectateurs enthousiastes.

Prestation payée le 26 septembre et la demande de paiement de la subvention au département a été envoyée le 1<sup>er</sup> octobre.

**Samedi 21 septembre.** La saynète de théâtre s'est déroulée devant environ 60 spectateurs.

La 3CBO nous a versé la totalité du montant de la prestation.

La cérémonie pour l'inauguration de la plaque du « Curé de Pers » s'est déroulée devant un public très nombreux.

La messe célébrée par l'évêque d'Orléans avec bénédiction de la cloche fut une cérémonie très appréciée.

**Dimanche 22 septembre.** Participation d'une trentaine de personnes pour la rando patrimoine.

L'atelier de Madame Jezequel à la mare de la Merville fut intéressant et très ludique.

M le Maire regrette la très faible participation des enfants et souhaite que ceci soit reconduit à une autre occasion.

Le dernier de concert de 17h00 a été suivi par 75 personnes.

Le paiement à la SACEM pour les 2 concerts est de 96,75 € TTC avec obtention de 20 % pour annonce anticipée.

### **9.4 Prévision d'organisations de fin d'année.**

\* Halloween, jeudi 31 octobre 2024 à 17h00, organisation similaire à 2023 avec des jeux de société.

\* Cérémonie commémorative 1914/1918 – Lundi 11 novembre à 10h30 ou 11h00, si présence des pompiers du Bignon.

\* Soirée beaujolais nouveau. Organisation similaire à 2023 le vendredi 29 novembre à 19h00.

\* Spectacle de Noël des enfants, choix du samedi 14 décembre à 15h00. Mme Lapeyre va réserver pour cette date.

\* Mme Poitou pose la question de l'âge d'attribution. M. Boussin dit que ceci avait déjà été discuté l'an dernier.

Le débat acte que les nouveaux bénéficiaires devront avoir dorénavant 70 ans mais les ayants-droits de l'an dernier continueront d'en profiter.

Pour le repas des anciens, l'orientation se porte avec un repas à la salle avec traiteur, prestation à chercher et date à déterminer.

\* Vœux de la municipalité. M le Maire souhaite peu d'invités extérieurs et préfère réserver principalement ce moment aux habitants du village, et au maximum à nos conseillers du département. Il propose de préparer une projection d'un bilan des actions effectuées, travaux, festivités, acquisitions, organisations et projets..

\* Mme Lapeyre présente son projet d'exposition de costumes de scène en lien avec le C.A.D.O. d'Orléans dans la salle communale du 4 février au 4 mars 2025. Compte tenu de la valeur de cette exposition, Mme Poitou pose la question du coût de l'assurance complémentaire qu'il faut souscrire.

M. Chevalier dit que le nécessaire a déjà été fait et qu'une relance a été envoyée hier à notre assurance.

Cette décision sera à confirmer ultérieurement.

### **10 - Questions diverses.**

Mme Poitou demande pour faire une formation au budget. Ceci sera vu mercredi avec l'organisme.

M Chevalier précise que chaque conseiller a un Droit Individuel à la Formation utilisable chaque année.

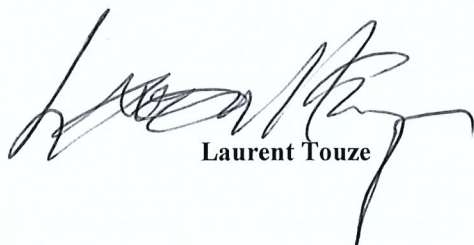
M Touze demande ce que l'on fait pour l'abri bus.

M Chevalier a déjà répondu en détail à cette même question le 3 juillet.

Contact sera pris prochainement avec la propriétaire pour établir une convention.

### **Fin de la séance à 21h42**

Le secrétaire de séance



Laurent Touze

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER